

TROPHEE MATHIOT

Rallye

Règlement:

Article 1: Proposition

Mathiot Auto organise un "TROPHEE" pour la région NORD EST de la France qui se déroulera dans le cadre des rallyes 2008 des régions Alsace-Lorraine, Bourgogne- Franche-Comte et Champagne-Ardenne.

Article 2:

Inscription

La participation au " TROPHEE" est ouverte à partir du 1er janvier 2008 à tous les pilotes inscrits et possesseurs d'une licence concurrent-conducteur de l'année en cours conforme à la réglementation générale F.F.S.A.

Par le seul fait de signer sa demande d'inscription, le pilote accepte les termes du présent règlement et s'engage à les respecter dans la forme comme dans l'esprit.

Charte de bonne conduite

Le pilote s'engage à respecter la "charte de bonne conduite" suivante:

- Respect de la réglementation technique de la voiture
- Respect de la réglementation générale de la F.F.S.A
- Respect du code de la route et des normes obligatoires lié au véhicule (exemple:assurance)
- Respect des riverains et de leurs biens, ainsi que des autres usagers.(attention aux reconnaissances illégales)
- Respect des Représentants officiels de la F.F.S.A

Conditions d'inscription

Ne seront pas admis à participer au TROPHEE MATHIOT , les pilotes classés F.I.A Rallye.

Mathiot Auto se réserve le droit d'examiner toute candidature d'un pilote au "TROPHEE" présentant un caractère particulier, de refuser sa participation ou de l'en exclure en cours de saison, et ce sans avoir à en fournir le motif.

Les pilotes ainsi que leurs copilotes désirant participer au "TROPHEE" devront adresser leur demande d'inscription dûment remplie, signée, accompagnée des documents suivants:

- photocopie de la licence conducteur/concurrent 2008
- des droits d'inscription d'une valeur de 200 €, pour tout paiement par chèque celui-ci devra être libellé à l'ordre de :**MATHIOT-AUTOS**
- d'une adresse email.

Le pilote ainsi que le copilote recevrons une dotation vestimentaire, Parka Nordika (d'une valeur de 90 € pièce) après validation de l'inscription au "TROPHEE MATHIOT".

Article 3: Voitures admises

Tous types de véhicules homologués par la fédération du sport automobile sont admis au TROPHEE. L'équipage pourra changer de voiture en cours de saison.

Article 4: Exploitation

La participation au " TROPHEE " entraine de plein droit à Mathiot Autos d'utiliser l'image du pilote, ainsi que ses performances, ses résultats, et l'image de sa voiture , pour toute action de relations publiques, promotionnelle ou publicitaire.

Article 5: Droits d'engagement aux rallyes

Chaque pilote devra s'engager dans les délais requis pour chaque rallye auprès de l'A.S.A organisatrice, et s'acquitter des droits d'engagement.

Article 6: Calendrier

Le calendrier du "TROPHEE" comprendra 33 rallyes

Date	Rallye	Comité
01-02 mars	Pays Avallonnais (R)	BFC
29-30 mars	Vins de Champagne (N)	CA
05-06 avril	Florival (R)	LA
05-06 avril	Ardennes (R)	CA
12-13 avril	Franche-Comté (R)	BFC
19-20 avril	Anguison (R)	BFC
25-27 avril	Terre de l'Auxerrois (CFT)	BFC
26-27 avril	Rivière-Drugeon (R)	BFC
02-04 mai	Dijon Côte d'Or (N)	BFC
03-04 mai	Plaines et Cîmes (R)	LA
16-18 mai	Alsace-Vosges (CF)	LA
23-25 mai	Vins Macon (N)	BFC
24-25 mai	Ajolais (R)	LA
07-08 juin	Migennois (R)	BFC
31 mai-01 juin	Luronne (N)	BFC
14-15 juin	Coteaux Champenois (R)	CA
27-29 juin	Lorraine (N)	LA
28-29 juin	Brionnais (R)	BFC
05-06 juillet	Ruppéen (R)	LA
14 juillet	14 Juillet (R)	BFC
25-27 juillet	Terre de Langres (CFT)	CA
26-27 juillet	Matour (R)	BFC
23-24 août	des Vallées (R)	LA
23-24 août	Lacs (R)	BFC
30-31 août	Morfontaine (R)	LA
06-07 septembre	Hautes Côtes (R)	BFC
20-21 septembre	Vosgien (N)	LA
04-05 octobre	Pays de Montbéliard (R)	BFC
11-12 octobre	Alsace Bossue (R)	LA
18-19 octobre	Haute-Saône (R)	BFC
01-02 novembre	Bourbonne (R)	CA
08-09 novembre	Mouzon-Frézelle (R)	LA
08-09 novembre	Autun (R)	BFC

Article 7: Attribution des points au "TROPHEE"

Pour chacun des rallyes du calendrier, les points suivants seront attribués en fonction du classement du "TROPHEE"

Partants pour la Course	1er Classe	2e Classe	3e Classe	4e Classe	5e Classe	6e Classe	7e Classe	8e Classe
8 et + de 8 partants	10	8	6	5	4	3	2	1
7 partants	8	6	5	4	3	2	1	
6 partants	6	5	4	3	2	1		
5 partants	5	4	3	2	1			
4 partants	4	3	2	1				
3 partants	3	2	1					
2 partants	2	1						
1 partant	1							

Article 8: Classement final

Pour le classement final du TROPHEE MATHIOT Rallye seuls les 7 meilleurs résultats seront comptabilisés pour chaque pilote. Les vainqueurs seront ceux ayant totalisés le plus grand nombre de points.

En cas d'ex-aequo, ils seront départagés de la façon suivante:

- 1er Départage: en fonction du plus grand nombre de places de premier de classe
- 2ème Départage: en fonction des épreuves disputées, Championnat de France, Nationales et Régionales.

Articles 9: Attribution des primes

	Inscrit*	+50 inscrits
Place	PRIX	PRIX
1	1160	2000
2	680	1330
3	430	690
4	270	500
5	210	400
6	150	300
7	100	190
8	0	160
9	0	130
10	0	110
11	0	100
12	0	90

* Si moins de 15 inscrits les primes seront divisées par deux.

Le tableau ci-dessus est donné à titre d'exemple celui-ci peu évoluer en fonction des participants inscrits.

Ces primes sont à valoir en bons d'achats chez **Mathiot Autos** en articles catalogue ORECA, stage de pilotage (pôle mécanique)

Article 10: Obligations

Pendant la durée du TROPHEE , les voitures devront comporter trois autocollants Mathiot Autos placés sur chaque côté et un à l'avant du véhicule, ceux-ci seront fournis en même temps que la confirmation d'inscription. Pour la validation des points une photo de la voiture est à fournir avec la classement de l'épreuve. Des stickers pourront être demandés si nécessaire en cours de saison.

Article 11: envoi des résultats

Tout participant devra fournir le résultat de l'épreuve auquel il aura participé à l'adresse mail suivante: mathiot.autos@orange.fr dans un délai de 15 jours (**avec la photo de votre voiture**). Des contrôles seront fait en cours de saison.

Offre spéciale à notre boutique pour tous vos achats en cours de saison (hors pneumatiques)

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez nous contacter:

- Par Email à mathiot.autos@orange.fr

Bon Trophée MATHIOT Rallye

Sportivement René MATHIOT